



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

## Règlement financier 2021-2022

1. CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES
2. DEMI-PENSION
3. ETUDES-GARDERIE-CLUB DU MERCREDI
4. SORTIES VOYAGES
5. FRAIS FIXES
6. ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Les voyages et certaines autres prestations font l'objet d'une facturation séparée.

### 1. CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

	Scolarité	Cotisation diocésaine	Fournitures scolaires	Coopérative	Total
Ecole	<b>1030</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>1115</b>
Collège	<b>1542</b>	<b>49</b>	Frais fixes *		<b>1591</b>
Lycée	<b>1604</b>	<b>49</b>	Frais fixes *		<b>1653</b>

\* tableau page 4

Un Pass JDA est remis à chaque élève du collège-lycée.

En cas de perte, 10 euros sont facturés pour la réalisation d'une nouvelle carte.

#### a) APEL

L'adhésion à l'APEL d'un montant de 25 euros par famille est automatiquement incluse dans votre facturation.

Cette cotisation est facultative. Si vous ne voulez pas adhérer à l'APEL, signifiez-le par mail à la comptabilité, ([comptabilite@jamontrouge.com](mailto:comptabilite@jamontrouge.com)) avant **le mercredi 15 septembre 2021** impérativement.

#### b) Remises sur les frais de scolarité accordées pour les familles nombreuses.

- 10% sur le 2<sup>ème</sup> enfant.
- 15% sur le troisième et suivants.

#### c) Modalités de paiement :

Au mois d'octobre, la facture annuelle vous parviendra, via « Ecole Directe ».

L'acompte de 200 euros par enfant, déjà versé lors de l'inscription ou de la réinscription, sera déduit de la facture annuelle.



# Institution Jeanne d'Arc

## Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

- **Paiement par prélèvements** : 9 mensualités  
⇒ le 10 de chaque mois, de octobre 2021 à juin 2022
- **Paiement par chèque** : 3 chèques à l'ordre de « OGEC Jeanne d'Arc »  
⇒ au début de chaque trimestre le 04/10/2021, le 04/01/2022 et 04/04/2022.

Tout trimestre commencé est dû.

### d) Caisse d'entraide :

Si vous souhaitez obtenir une aide exceptionnelle : un dossier est à demander à la comptabilité et à retourner au chef d'établissement.

Pour le collège-lycée, cette aide ne pourra être attribuée qu'une fois épuisés les recours habituels (bourse départementale ou nationale).

## 2. DEMI-PENSION

Forfait annuel pour un jour : (à multiplier par le nombre de jours par semaine)

Tarif demi-pension	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
Primaire	246.00	492.00	738.00	984.00	1230.00
Collège	239.00	478.00	716.00	955.00	1194.00
Lycée	233.00	466.00	699.00	932.00	1165.00

### Rappels : principes de fonctionnement

L'inscription est faite par la famille au plus tard le **lundi 20 septembre** sur le portail Ecole Directe et pour toute l'année scolaire.

Les familles ont la possibilité de modifier le nombre de jours hebdomadaires de demi-pension à deux reprises dans l'année :

- Le lundi 6 décembre 2021
- Le lundi 14 mars 2022.

**Les repas exceptionnels sont facturés 7,50 € par le passage du badge de l'enfant à la cantine.**  
**Pour les élèves ayant un PAI, le « repas » est facturé 3,5€**

## 3. ETUDES-GARDERIE-CLUB DU MERCREDI

### a) Etudes-garderie primaire

1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours
<b>212.00 €</b>	<b>423.00 €</b>	<b>635.00 €</b>	<b>846.00 €</b>	<b>1057.00 €</b>



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

**Etude exceptionnelle 6.50 euros. Ticket à acheter (accueil du primaire place Emile CRESP).**

⇒ Paiement par chèque exclusivement.

## **En cas de retard**

**A partir de 17h05**, l'enfant dont la famille n'est pas venue le chercher, intégrera un groupe d'étude/garderie jusqu'à 18h00. La famille sera facturée de 6,50€.

**A partir de 18h10**, toute famille dont l'enfant est inscrit à l'étude/garderie fera l'objet d'une facturation supplémentaire à hauteur de 6,50€ par 1/2h de retard.

## **b) Club du mercredi primaire**

⇒ du 08 septembre au 29 juin 2022 (33 mercredis sur l'année)

journée complète	1/2 journée
40 €	20€

## **c) Accompagnement secondaire**

- Etudes encadrées 1 heure = 5 € ; 1 heure 30 = 7.50 €

- Accompagnement atelier de français et de mathématiques 1 heure = 13€.

## **4. SORTIES-VOYAGES**

**Ces activités font l'objet d'informations spécifiques dans le courant de l'année. Leur réalisation est conditionnée au contexte sanitaire.**

classes	sorties/ voyages	coût estimé
4ème-3ème	échange franco-allemand	400 €
4ème-3ème	échange franco-espagnol	400 €
5ème	voyage en Angleterre	550 €
1 <sup>ère</sup> Spé HGGSP	Journée à Strasbourg	150 €
Lycée arts plastiques	A déterminer	A déterminer
	<b>Projet spécifique par classe sur temps scolaire</b>	
MS-MS/GS-GS	classe Théâtre	155 €
CM2	classe Théâtre	255 €
CE2	classe histoire	167€
PS	classe Anglais Helen Doron	197 €
	<b>Classes de découverte</b>	
CM1	Classe scientifique sur le volcanisme	285€
CM2	Journée à Caen	A déterminer



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

## Pastorale

Retraite/ Pèlerinage	Niveaux concernés	Coût
Retraite baptême, 1 <sup>ère</sup> communion, Profession de foi: 1 journée	Plusieurs niveaux	30€
Retraite Confirmation, 1 nuitée	4 <sup>ème</sup> _3 <sup>ème</sup>	80€
Pèlerinage du Rosaire, Lourdes	1 <sup>ère</sup>	285€

## 5. FRAIS FIXES

### a) Fournitures annexes

Montant par niveau pour les fournitures, fichiers et location des manuels.

6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	TERL
104 €	114 €	64€	64€	34€	21€	15€

### b) Actions spécifiques

Actions	Niveau	Coût
Sweat de l'établissement	Classes de 2nde	20€, contribution partielle des familles
Atelier prise de parole en public	6ème	10€
Atelier prise de parole en public	3ème	10€
Stage Grand Oral	Terminales	60€

### c) Assurances

Elles sont comprises dans les frais fixes.

- L'assurance « Responsabilité Civile » couvre les conséquences pécuniaires pouvant incomber
  - o aux élèves
  - o aux parents d'élèves lorsqu'ils sont civilement responsables de leurs enfants
  - o à toute personne exerçant une activité bénévole au sein de l'établissement Jeanne d'Arc.
- L'assurance individuelle accident est automatique du fait de l'inscription à Jeanne d'Arc. Le bénéfice de l'assurance individuelle s'étend pour l'année scolaire en cours.



# Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

## 6. TARIF ANNUEL DES ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

<b>COLLEGE LYCEE</b>		
Atelier de déclamation	Lycée	160 €
As Fitness cross fit	Lycée	45 €
AS Acrocirque	Collège	45 €
As tennis de table	Collège	45 €
As futsal	Collège	45 €
Psc1	Collège (4ème)	55 €
Atelier Théâtre /Mme Thévenot	Collège/Lycée	175 €
Chorale	Collège	50€
KODS Academy-Programmation	2 <sup>nde</sup>	52 €
Certifications Anglais/ Allemand/ Espagnol	Collège/Lycée	Inscription à l'examen
<b>COLLEGE PRIMAIRE</b>		
Théâtre CE1 à 6ème/ Mme Chloé Marie	Primaire/collège	255 €
Echecs	Primaire/ collège	185 €
<b>PRIMAIRE</b>		
Acrocirque	Primaire	185 €
Dessin	Primaire	externalisé
Atelier Anglais / Helen Doron	Maternelle	externalisé
Atelier Anglais - Tranche de vie	Primaire	externalisé
Atelier d'anglais - Les Petits Bilingues	Primaire	externalisé
Théâtre CP / Mme Chloé Marie	Primaire	190 €
Street jazz/hip-hop	Primaire	185 €
Danse GS au CM2	Primaire	185 €
Baby-gym	Maternelle	185 €
Jeux sportifs du CP au CM2	Primaire	145 €
Judo	Primaire	185 €
Multisports	Primaire	185 €
Anglais / language Connexion CE1/CE2	Primaire	385 €